



# Connaissance Sauvegarde & Valorisation des Patrimoines du Nogentais



La Seine - Chemin de Villiers-au-Choux - Carte postale Coll. Privée

Bulletin de l'association n° 11 - Mai 2023 - Directeur de la publication : Gérard Ancelin

## SOMMAIRE

### Le retable espagnol

Curiosité dans l'église de la Louptière-Thénard

par Christian Triché

3

### Le bureau nogentais de la loterie Royale

par Françoise Marck

4

### La ferme de la Grange des Dîmes

Témoignage - La Famille Blanchot

recueilli par Christel Werny

6

### Ma relation intime avec Gustave Flaubert

Création d'un buste monumental

par Didier Rousseau-Navarre

8

### La famille Ponce

Trois siècles d'horticulture nogentaise

par Francis Coudray

11

### La vie de l'association

14

### Partage...

*Est-ce la description champêtre et charmante de La Louptière-Thénard par Jean-Charles de Relongue ou tout simplement le plaisir de partager avec vous quelques trésors, des pages qui m'avaient été offertes autrefois par des amis nogentais ? Ces pages recherchées, retrouvées, relues, l'idée m'est venue, à mon tour, de vous les faire connaître.*

*A mes yeux, elles sont de véritables petits chefs-d'œuvre (d'ailleurs pourquoi petits ?). Ces Nogentais, avec leurs « mots bleus », leurs « voyelles colorées », leurs vers, alexandrins ou autres, leurs rimes, bien à eux, ont su ciseler des bijoux à la lecture desquels, vous ne pourrez rester insensibles si, comme beaucoup d'entre nous, tombés sous le charme de nos paysages, vous en êtes devenus d'inconditionnels ambassadeurs. D'ailleurs, les bijoux sont-ils faits pour dormir cachés au fond d'un coffre ou pour être portés à la vue de tous, et ainsi être en quelque sorte partagés ?*

*Confronté à un choix délicat qui ne s'est pas révélé facile pour moi, trois poèmes, osons le mot, vous sont donc offerts.*

*Le premier, d'André Lebert (1), épique, lyrique à l'image de son auteur, solide roc centenaire, le second de Claude Sanson (2), tout en délicatesse et retenue comme le personnage qu'il était, le troisième enfin de Jean Génin (3) dont la rigueur de maître d'école qu'il fut tranche avec la tonalité badine de ses vers fleurant bon l'insouciance de la jeunesse.*

1 • **André Lebert** est né à Nogent en 1910. Il décéda en 2022 à 101 ans. Grand serviteur de l'Etat, il fit une carrière exemplaire de haut fonctionnaire notamment en Algérie, Nouvelle-Calédonie, avant de revenir passer une longue retraite dans sa ville natale. Membre associé de la Société académique de l'Aube, ses communications étaient très appréciées. André Lebert était chevalier de la Légion d'honneur.

2 • **Claude Sanson** (1933-1990). Instituteur, puis professeur d'EPS, il fut enfin principal adjoint du Cours Complémentaire (CC) devenu Collège d'Enseignement Général (CEG) puis Collège Jean Jaurès. Il fut l'un des piliers de l'association omnisport l'Espérance. Dans les années 1955-1960, il y relança le basket, activité historique du club. Le gymnase du stade Roger Couderc, inauguré en 1963, porte son nom. Claude Sanson a été conseiller municipal de Nogent-sur-Seine.

3 • **Jean Génin** (1912-2007). Instituteur (CM2), responsable de la préparation à l'examen qui permettait alors l'entrée en 6ème, il fut l'un des enseignants de l'école de garçons Gustave Flaubert avant d'en devenir le directeur. Après l'étude du soir, il dispensait des cours de calcul et de français, mais aussi de dessin technique, aux apprentis du Nogentais souhaitant obtenir un CAP. Il a été également conseiller municipal de Nogent.

### Extraits de l'Ode à Nogent de André LEBERT

[...]

SEINE, Vieux fleuve jamais las,  
Depuis l'aube des temps  
Du bel été aux tristes frimas  
De nourrir et réjouir tes enfants.

Les hommes passent, tu demeures,  
Souriante, féconde, niche animée.  
Au fil des jours, au long des heures,  
Tu contemples Nogent pour l'éternité.

[...]

Souvenirs précieux d'un vertueux passé,  
Nous unissent pour toujours,  
Font battre nos cœurs, attisent notre piété  
Scellent ainsi nos travaux et nos jours.

[...]



#### 1 et 2 - Le petit bain de la plage

aménagée et la sente de Villiers-aux-Choux.

Carte postale - Coll. privée

#### 3 - La plage du Livon

Carte postale - Coll. privée

#### 4 - L'île de Villiers-aux-Choux

aujourd'hui disparue.

Carte postale - Coll. privée

#### 5 - La girafe

fameux plongeur haut de 6 mètres.

Carte postal ancienne - Coll. privée



### Nostalgie de Jean GÉNIN.

Juillet, cette année-là, était sec et très chaud  
Si bien qu'on appréciait de trouver près de l'eau  
Cette humide fraîcheur qui aide à supporter  
Le soleil étouffant des rues en plein été.

Copines et copains nous avions rendez-vous  
En amont de Nogent, lieu-dit : Villiers-aux-Choux,  
Où, tous les jours, ici, le climat magnifique  
Incitait vivement aux ébats aquatiques !

Les abords de la Seine étaient aménagés  
Avec bancs et cabines, et on pouvait nager  
Soit dans la déviation, au courant bien tranquille  
Soit dans le fleuve même, abordable après l'île.

Car une île existait, une île naturelle,  
Verdoyante à souhait, entretenue et belle,  
Donnant à cet endroit un attrait indéniable  
Pour le plaisir des yeux, pour les jeux dans le sable.

Le tour complet de l'île effectué en nageant  
Sans être un grand exploit était encourageant,  
Et pour les amateurs de plongeurs artistiques  
La girafe s'offrait aux joies de leurs pratiques !

Mais on pouvait aussi, pour quelques francs à peine  
En louant une barque être un Roi sur la Seine  
Naviguer en ramant jusqu'au pont de Bernières  
Puis rentrer en douceur au gré de la rivière.

Revenus sur la plage, on s'installait en rond  
Pour des jeux de plein air, ou des jeux de ballon,  
Ou bien, tout simplement, entre garçons et filles,  
Pour des taquineries, pas toujours puériles !

Mais le soleil décline et calme nos ardeurs  
Semblant dire à chacun : « regagnez vos demeures »  
Alors plusieurs copines au visage empourpré  
Nous disent : « A demain, on rentre aux Petits Prés »

Il se trouvait toujours un ami ou un autre  
S'offrant à les passer de notre rive à l'autre,  
Quant à nous, soit à pied ou soit à bicyclette  
Nous retournions en ville avant la nuit complète.

J'entends encore, en moi, venant de la guinguette,  
Les chants d'accordéon qui rythmaient les musettes  
Faisant tourbillonner les danseurs endiablés  
Par ces heureux moments de leurs jeunes années !

Epoque bien lointaine aux plaisirs révolus  
A ces joies infinies qui ne reviendront plus  
Saurons-nous en garder au moins le souvenir  
Pour nous faire accepter les heures à venir ?  
...espérons-le !

### Notre île de Claude SANSON

Connais-tu l'île Olive par un beau soir de mai ?  
Les oiseaux attendris se hâtent vers leurs nids  
Et les feuilles frémissent de langueurs infinies,  
Tout paraît quiet et calme et paisible à jamais.

Tu peux te confier, qu'importe le secret,  
Les vieux arbres penchés sur l'onde galamment,  
La caressant de leurs rameaux indolemment,  
En ont reçu bien d'autres et sont toujours discrets.

Connais-tu l'île Olive si touffue au mois d'août ?  
La Seine coule moins vite et chante sur les pierres  
Du déversoir et l'air a une odeur de lierre...  
D'autres parfums encore... Tout me semble si doux !

Tu peux clamer bien fort tout ce que tu voudras,  
Nature, bêtes et gens explosent de bonheur,  
Raconte tes espoirs et puis attends ton heure,  
En ces instants bénis quelqu'un les entendra.

Connais-tu l'île Olive par brume de novembre ?  
Les frondaisons ont pris des formes atténuées ;  
Dans le taillis mouillé les branches exténuées  
Se courbent vers le sol comme valets de chambre.

Des âmes nostalgiques ont laissé leur empreinte  
Quelques initiales en un cœur enlacées ;  
Elles sont périmées, le temps les a lassées ;  
Que les miennes le fussent est si grande ma crainte.

Connais-tu l'île Olive par rude février ?  
Vois ! Nos oiseaux transis par le vent qui les troue  
Me semblent désolés quand ils cherchent le trou  
Sauveur et familier d'un vieux génévrier.

Mais si tu cherches bien, l'île saura te donner  
Des signes précurseurs... mais tu devras les taire  
Car à Nogent c'est sûr, mais partout sur la terre  
Printemps sait se cacher pour mieux étonner.

*Voilà, après cette relecture pour quelques privilégiés, découverte pour beaucoup d'autres, on constate que, si des artistes reconnus, peintres, sculpteurs,... ont trouvé dans le Nogentais une inspiration féconde, d'autres, plus anonymes, y ont trouvé les mots pour partager leur perception d'un environnement qu'ils appréciaient tout particulièrement.*

*Raymond Queneau a écrit : « Les mots, il suffit qu'on les aime pour écrire un poème ». En l'occurrence pour André, Claude, Jean, l'amour des mots était présent mais il y avait, en plus, l'amour de Nogent-sur-Seine (« l'altièrre, la charmeuse, l'insouciant... ») qui transparait dans les vers qu'ils nous ont laissés en partage.*

*Pour le bureau,  
le Président, Gérard ANCELIN*



Christian Triché

Président de l'association

« Nos gens d'hier »

# Le retable espagnol

## Une curiosité dans l'église de la Louptière-Thénard

**Longtemps maire de La Louptière-Thénard, Christian Triché nous raconte l'histoire d'un objet remarquable qui orne l'église Saint-Jean-de-la-Porte-Latine.**



1 - Saint-Jean-de-la-Porte-Latine

Carte postale ancienne. Coll. privée.

### 2 - Intérieur de l'église

Cliché © Tous droits réservés

### 3 - Le retable

Cliché © Tous droits réservés

Hormis un retable en pierre du XVI<sup>e</sup> siècle, cet édifice en renferme un autre, encore plus curieux, mais souvent inconnu du grand public. Gabriel Groley, membre de la Société académique de l'Aube lui a consacré un article que l'on peut retrouver à la bibliothèque de Nogent.

Cependant, un manuscrit de Mr Auguste Gardet, issu des archives de la paroisse permet d'y apporter quelques précisions.

Ce retable, avec ses colonnes torsadées en bois de cèdre doré de style baroque est d'origine espagnole comme en atteste une inscription relevée par l'abbé Clerc :

*Sienso capellan de Antonio subio al retablo Rafilia Plombino.*

Traduction de l'abbé Clerc :

- Etant chapelain de la chapelle Antonio est monté au retable.

Signature Raphaël Plombino

Selon Gabriel Groley, cette œuvre devait se trouver dans une cathédrale puisque les deux parties séparées qui sont dans l'église du village étaient à l'origine superposées. C'est vraiment une œuvre monumentale puisque chaque partie a une largeur d'environ 4 m et une hauteur d'environ 6 m.

### Comment ce retable est-il arrivé en France, puis dans l'église de La Louptière ?

Deux théories s'affrontent. Selon la première, il serait arrivé sous le I<sup>er</sup> Empire, ramené comme butin de guerre par un quelconque officier amateur d'art ou intéressé par la feuille d'or qui le recouvre. Selon la deuxième, il aurait servi à orner le pavillon espagnol de l'exposition de 1889 et n'aurait pas pu être rapatrié pour une raison inconnue.

Toujours est-il qu'on le retrouve totalement démonté à l'hôtel des ventes de Paris où Mlle Marguerite Thénard, petite nièce du Baron inventeur de l'eau oxygénée, avait l'habitude de

se rendre. Elle décida alors de les acheter pour en faire don à l'église de La Louptière. C'est ainsi qu'elle fit entreposer ce puzzle gigantesque chez son fermier à Courceaux (89), M. Alexandre Payen. Il faut en effet savoir qu'Amable Thénard, son arrière-grand-père avait acquis, dans cette commune, 89 arpents de terre de biens nationaux, en 1791.

Restait donc à les acheminer jusqu'à La Louptière, distante d'environ 5 km, ce qui fut fait vraisemblablement en 1917, selon Gabriel Groley.

Malheureusement, ni les archives municipales ni celles de la paroisse ne mentionnent une date quelconque pour cette donation pas plus que pour l'installation.

Donc, trois cultivateurs du village sont allés avec des voitures à deux chevaux pour les rame-

ner. M. Auguste Gardet précise même que « tout était en vrac et il y en avait un tas assez volumineux ». À force de mesures, l'abbé Clerc estima qu'en séparant ce retable en deux morceaux, ils pourraient trouver leur place dans les chapelles situées dans le transept. Mais, ce n'était donc pas une mince affaire que de trouver la place de chaque morceau.

C'est donc l'abbé Clerc, aidé par MM Auguste Gardet, homme de confiance de Mlle Thénard, Emile Condaminet, charron et Léonidas Alamassé, maçon, qui se chargèrent de la besogne. À force de recherches et de nombreux tâtonnements,

ils ont pu reconstituer les retables tels qu'on peut les voir aujourd'hui.

Dans la chapelle du Sacré Cœur, on lui a ajouté une statue de Saint Rémi, offerte par M. Gardet, provenant de l'église Notre Dame de Trainel démolie en 1869. Dans la chapelle de la Vierge, on trouve une statue de Saint Roch qui provient d'une chapelle dédiée à ce saint et située dans le bas de La Louptière, démolie en 1911, car la vétusté de l'édifice menaçait la sécurité des passants et gênait la circulation. ■ C.T.



# La Loterie royale puis 1782 : L'ouverture mouvementée du

**Grâce aux documents conservés aux Archives départementales de l'Aube, on peut retrouver l'histoire de la création mouvementée du premier bureau de loterie, à Nogent-sur-Seine, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils mettent en lumière les sentiments contrastés que cette institution suscitait dans les consciences : principe immoral ou précieuse source de revenus pour l'État ?**



Ci-dessus - **la Fortune**

J.-J. Le Barbier-l'ainé Ridé,

Gravure dédiée aux actionnaires.

1785 © BnF, Estampes:

En 1782, Marie-Anne Lhermé, supérieure de la Congrégation enseignante des Filles de la Croix, adresse une lettre véhémement au docteur Pierre Royer, auquel elle loue le rez-de-chaussée de l'actuel 20 grande-rue Saint-Laurent. Elle lui signifie qu'elle ne supportera jamais qu'un bureau de la Loterie royale s'y tienne, pas plus qu'elle ne tolérerait un cabaret dans ces murs honorables.

Les Sœurs accordent un nouveau bail à Pierre Royer en 1786 ; mais la Supérieure fait ajouter par le notaire Hélyé une convention expresse, sans laquelle le présent bail n'aurait été fait. La congrégation ne souffrira pas que le dit Sieur Royer fasse de cette maison son bureau de Lotterie (sic), ni qu'il y fasse de la musique et qu'il y joue d'aucun instrument dans aucun des lieux de la maison, ni même dans la cour commune, en sorte que les baillereses ne soient troublées dans l'exercice de l'Éducation de la Jeunesse. (Arch. Aube H26). Les bâtiments de leur école de filles étaient, en effet, de l'autre côté de la cour, au 8 rue des Moulins.

Royer passe outre aux deux clauses restrictives.

Les religieuses agitent les consciences en ville. Jean-Baptiste Missonet, subdélégué nogentais de l'Intendant de Paris dont dépend la ville, écrit à ce dernier, le 8 octobre 1782 : - *Je ne puis refuser aux instances de la plus saine partie des habitants de la petite ville de Nogent sur Seine de vous faire part du chagrin qu'ils éprouvent du projet d'établissement d'un bureau de la Loterie Royale de France et du choix que l'on a fait du Dr Royer, médecin, pour lui en confier la direction. Ces habitants représentent que les loteries ne peuvent être convenables que dans les grandes villes peuplées de Bourgeois et d'habitants riches qui ayant un certain superflu, sont en état d'en consacrer une partie à leur plaisir. [...]. Mais dans cette ville d'une étendue très médiocre et remplie de malheureux qui ont la plus grande peine à suffire aux besoins de première nécessité, il paraît qu'un bureau de loterie, qui est plutôt un appât pour les pauvres ne peut qu'y produire les effets les plus fâcheux. Les malheureux attirés par l'appât du gain porteront à la loterie le peu d'argent qu'ils auront et lorsqu'il sera question de leur faire payer la taille, la capitation et les trois-vingtièmes (impôts), on sera contraint d'avoir recours aux voies de contraintes dont l'expérience a démontré la presque inutilité.* (1)

Les Nogentais ont des griefs à l'encontre de Pierre Royer : - *Après avoir exercé pendant plusieurs années*

*la médecine dans la ville de Nogent, [il] a abandonné tout d'un coup cette ville par inconstance ainsi que son état, dans l'espoir d'en trouver un plus avantageux ailleurs. Au titre de Médecin de la ville, il recevait une rétribution pour traiter gratuitement les pauvres malades. On rapporte que quelques quiproquos occasionnés par la surdité dont il est affligé ont déterminé sa retraite. Il s'est représenté depuis peu dans cette ville a annoncé son intention de reprendre sa profession. Il a même fait une espèce de cabale pour se faire rendre la place de médecin de la ville, mais les habitants les plus sensés s'y sont opposés. Ils ont prétendu avec raison, qu'après l'inaction dans laquelle il est resté depuis quatre ans, il pourrait être dangereux de lui donner une confiance qu'il ne possédait même pas avant sa retraite. Il s'est piqué de ce refus. Il veut être à la fois médecin et buraliste et je crois que la réunion de ces deux fonctions sera sinon incompatible, au moins fort dangereuse, surtout entre les mains d'une personne sourde.*

Comme l'Intendant tarde à répondre, Missonet s'adresse directement à l'administration de la Loterie. Le 14 octobre, le directeur de la Régie, lui annonce qu'il n'est plus question du docteur Royer et que jamais il ne formerait un bureau qui pourrait déplaire à l'Intendant.

Ce revirement est sans doute dû au fait qu'à cette date, le docteur n'a réussi à produire que 2 000 des 6 000 livres requises. C'est peut-être aussi à cause de la cabale qu'il avait mené contre le nouveau médecin de la ville, le docteur Michel Pibault, dont on sait qu'il est le protégé de l'Intendant de Paris. Voilà le curriculum vitæ du docteur noirci...

Un retournement étonnant survient le 25 octobre : une lettre courte et sèche de la Régie de la Loterie avise Missonet que le docteur Royer ayant finalement réussi à réunir la somme de 6 000 livres, le bureau de Nogent a été établi ce jour. Je m'empresse de vous en prévenir.

Missonet proteste : - *Je suis confondu par cette détermination dont vous verrez par les deux copies de vos lettres combien elle est contraire à ce tout que vous m'aviez promis.* Mais il reconnaît qu'il a froissé Bertier en le contournant et en s'adressant directement à la Régie. Il a beau convenir de cette maladresse et s'excuser platement, l'intendant Bertier, refuse désormais d'intervenir. De Versailles, le 21 novembre 1782, il adresse à Missonet une fin de non-recevoir :

(1) *Courrier des citoyens administrateurs du District de Nogent-sur-Seine à ceux du Département de l'Aube - 26 Frimaire an II (L296)*



# nationale

## bureau nogentais



Egalité



- Les administrateurs de la Loterie sont seuls juges de l'opportunité d'ouvrir leurs bureaux où bon leur semble. Nogent est propice à cet établissement en tant que chef-lieu d'élection. Quant au choix qu'ils ont fait du Dr Royer pour gérer le bureau, son état de médecin n'a rien d'opposé à la qualité de receveur. L'infirmité de la surdité n'est fâcheuse que pour lui (...). De plus, il a dû vendre du bien pour satisfaire aux conditions de la commission ; il serait spolié si on lui retirait cette fonction. Il souligne le retard pris dans cet établissement alors que l'arrêt qui décide de l'ouverture des bureaux date du 30 juin 1776. Il conclut que les désirs des notables nogentais sont *inconciliables avec l'ordre de la Régie, qui souffrirait du préjudice d'un retard.*

Je pense, entre nous, que la surdité du docteur Royer peut expliquer le refus catégorique des Filles de la Croix de le laisser faire de la musique !

Ajoutons aussi qu'en 1762, Royer s'était fait détester en signant une pétition favorable aux aristocrates locaux mais très nuisible aux artisans et commerçants de la ville. Autant dire que de vieilles rancœurs s'étaient accumulées contre lui.

En 1789, le docteur ajouta un scandale de plus aux yeux des religieuses. Il devint l'amant d'une autre locataire des sœurs, Geneviève Mignot. Depuis longtemps, elle vivait séparée de son époux, marin à Brest, mais cette liaison n'en était pas moins adultérine.

Les religieuses furent bien vite confrontées à une toute autre menace que le bruit et la damnation puisque leurs biens furent nationalisés en 1794.

À cette date, le docteur Royer figure dans la liste des « cy-devant » occupants sur les rôles fonciers de l'an IV au côté d'un autre locataire des Sœurs, Jacques Cardon, l'organiste de Saint-Laurent.

Royer fut contraint par la loi, de fermer son bureau en 1793 (décret de suppression des Loteries de l'an II). Comme de surcroit, la médecine était désormais ouverte à tous ceux qui souhaitaient la pratiquer, il se trouva ruiné et sans aucun de ses deux emplois.

La Révolution française reprit vite à son compte l'instauration d'une loterie nationale. Le débat opposa moralistes et pragmatiques. Collé en plusieurs exemplaires sur les murs du 20 Grande-Rue Saint-Laurent, un « Précis sur les Loteries » défendait avec un fatalisme, le maintien de ces jeux de hasard, malgré leur immoralité : - *Il serait à désirer, sans doute, que l'on pût étouffer dans le berceau de la République, tous les*

*vices de l'homme; l'aurore de la liberté se lèverait plus pure pour nous : mais l'empire des passions est plus difficile à détruire que celui des despotes. L'entière régénération de nos mœurs ne peut être que l'ouvrage du temps.*

Après ce préambule désabusé sur la nature humaine, vient la fin qui justifie les moyens : - *Épargnez au peuple dix millions d'impôts; pensez que c'est par une nouvelle charge que vous devriez remplir le vide que cette suppression laisserait dans le Trésor public.*

**Les éternelles nécessités fiscales gagneront. La République s'empessa d'organiser la réouverture des bureaux dans tous le pays, mais sans les hommes d'Ancien Régime.**

Royer retrouva un peu de travail, car pour faire face au chaos sanitaire engendré par la désorganisation de la médecine, les députés firent marche arrière. Dès 1795, seuls les praticiens diplômés purent exercer. Après être passé devant une commission d'experts, Royer redevint médecin, malgré son âge et son infirmité. (L. 367 à L 369). Mais il ne retrouva pas sa fonction de receveur de la Loterie, que la République réservait à ses fidèles.

**En l'occurrence, la place fut attribuée à un membre du directoire du District de Nogent : Jacques Cardon.** L'ancien organiste de Saint-Laurent, ex-colocataires du docteur Royer dans la maison des religieuses, va obtenir ce poste. (A. D. A. - L 296). On peut imaginer les deux hommes discutant de la Loterie dans le jardin des sœurs, avant la Révolution.

L'affaire se compliqua dans les premières années de cette Loterie nationale et des poursuites furent engagées par l'État contre les gestionnaires nogentais (Cardon ?) qui truquaient le système à leur profit en vendant plus de bulletins qu'ils n'en déclaraient à l'administration fiscale.

**Le docteur Royer (1739-1829)** épousa, le 29 janvier 1801 (9 Pluviôse, an IX), Geneviève, devenue veuve. Lui et sa femme adoptèrent deux grands enfants d'amis disparus dans la tourmente révolutionnaire. Geneviève mourut en 1812. Le docteur, ruiné, habitait un petit galetas au Faubourg Béchereau. Il y écrivit un mémoire sur ses quarante ans de médecine dans lequel il recensait les épidémies qui frappèrent le Nogentais pendant qu'il exerçait. Il mourut le 18 août 1826, dans sa 91<sup>e</sup> année. ■ **F.M.**

**1 - En-tête Loterie nationale.** courrier à l'administrateur nogentais - 1801.

© Arch. de l'Aube

**2 - Billet de la loterie royale** 1781 © BnF

**3 - Machine** pour le tirage.

© Tous droits réservés

**4 - Libelle anonyme** 1794

Collé en guise de papier d'apprêt au 20 grande-Rue Saint-Laurent.

Cliché F. Marck

Christel Werny

Agrégée d'histoire

# La ferme de la Grange

## Témoignage du monde du travail

**Dans le quartier du Faubourg de Troyes, située au 21 bis, avenue du Général de Gaulle, un bâtiment en gros moellons irréguliers abrite l'entreprise LR Chauffage : la plus longue grange nogentaise, dit-on ? Nous avons interrogé Mme Jeanine Menu à son domicile, 7 Av. Saint-Roch à Nogent-sur-Seine, mercredi 16 novembre 2022. Elle se souvient de son histoire.**



1 et 2 - M et Mme Blanchot

1940

© Collection particulière.

3 - La grange vue depuis le parc du collège.

Cliché C. Werny

À l'entrée de Nogent, le Faubourg de Troyes n'en finit pas de nous surprendre par la diversité et le dynamisme de ses métiers aujourd'hui disparus. Les charrons, maréchaux-ferrants, négociants en grains, aubergistes et maîtres de la Poste aux chevaux, tous eurent pignon sur rue à l'intersection des avenues Pasteur et Général de Gaulle.

Les familles se connaissaient, les Corbin-Garnier, Chevanne, Juchat... Les unes firent évoluer leur activité au gré des mutations des transports et du monde agricole après 1950, quand d'autres s'éteignirent avec l'essor du chemin de fer, 75 ans plus tôt.

Commerçante retraitée, venue au monde en 1938 dans la ferme de ses grands-parents, Madame Jeanine Menu est la petite-fille de Monsieur Louis-Honoré BLANCHOT, né à Nogent le 28 Août 1872, décédé en 1943 et de Madame BLANCHOT, son épouse, née Zélie-Héloïse FINOT à Barberey le 19 Novembre 1874, inhumée au cimetière de Nogent auprès de son époux.

Le couple eut quatre enfants, René, Marcel, André et Jeanne, la mère de Mme Menu. En préambule, notre témoin évoque le souvenir d'une ferme importante, celle de la famille Hugon à l'emplacement de l'ancien Garage Citroën, situé Avenue Pasteur et rue du Poncelet, ainsi qu'une autre ferme Blanchot située dans le milieu du Champ-Calot, dont Lucien et Fernand, frères jumeaux, furent les propriétaires.

- « Mes parents [M. et Mme Martinet], raconte Mme Menu, vivaient dans une ferme à Avant-lès-Marcilly, où je suis allée à l'école. Maman avait le permis de conduire, nous venions à Nogent chez ma grand-mère Blanchot. Elle portait un grand chapeau, c'était une « dame » ! Elle avait sa chapelière à Nogent. Il y avait une couturière pour la ferme, qui avait un logement pour elle. Ma grand-mère était « vieille France » ! s'exclame Mme Menu. Elle tenait les comptes, écrivait dans des agendas depuis 1915 le temps qu'il faisait... Elle vendait le lait tous les jours, c'était un revenu régulier pour elle, il y avait le « chèque du lait ». La ferme comptait vingt à vingt-cinq vaches, et huit chevaux, précise-t-elle. Des greniers au-dessus de la « vinerie » servaient à stocker le fourrage. La menue paille était mêlée aux betteraves sorties du silo qu'une machine râpait au fur et à mesure des besoins. On remplissait des paniers mannequins de ce mélange que l'on versait dans l'auge des vaches dont le fumier était entassé dans la cour. Hors de

la ferme, le troupeau paissait dans les prairies de la Côte de la Justice, à la sortie de Nogent en direction de la Motte-Tilly.

En revenant le soir de la sucrerie de Bray où elle travaillait, Jeanine réamorçait les pompes de la Justice pour abreuver les bêtes. La famille Blanchot possédait des terres et des peupleraies le long de la Seine, à la Motte-Tilly, à Hermé.

- « Lune de ces parcelles entra dans la dot de ma mère, explique Jeanine qui ajoute « il faut 25 ans, le temps d'une génération, pour obtenir des peupliers adultes ». André, l'un de ses oncles né en 1904, reprit la ferme en 1960, créa les Pépinières Blanchot et fut conseiller municipal durant les mandats de MM. Béneult, Calmus et Guilliot, maires de Nogent.

- « Quant à l'oncle Marcel [1908-1974], il était le patron du café situé en face du Bellevue », précise notre retraitée. Il y eut aussi René Blanchot (1915-2003), le deuxième fils de Louis-Honoré. À la fin de sa vie leur mère occupa un logement à l'angle de la Rue Saint-François. La ferme Blanchot fut vendue dans l'entre-deux-guerres. Mme Menu nous montre alors l'acte de vente en date du 8 Novembre 1921 établi par Maître Chartrain, notaire à Nogent-sur-Seine. Charles-Joseph Sabatier, propriétaire, maire de Nogent, ainsi que Pierre Sabatier, agriculteur domicilié au château de Bernières sont vendeurs d'un corps de ferme évalué à 15 500 francs et dénommé « La Grange des Dîmes ». Il prend son entrée par la route de Troyes ainsi que par la rue Saint-François et fut bâti à l'emplacement du lieu de perception des dîmes, c'est-à-dire de la collecte de l'impôt perçu par l'Eglise jusqu'en 1789 sur les revenus des céréales et du vin (grosses dîmes), sur ceux des fruits et légumes (menues dîmes) et sur ceux de l'élevage (dîmes de charnage).





# des Dîmes



4

#### 4 - Ferme de la Grange aux Dîmes.

Visite d'élus municipaux en 1995.

Coll. privée.

#### 5 - Mme BLANCHOT

à 89 ans, en 1963, au verger du Cardinal.

Coll. privée

#### 6 - La grange

Vue intérieure du bâtiment

et de sa charpente.

Cliché F. Marck

#### 7 - Graffiti

d'André Blanchot.

Cliché C. Werny

#### 8 - Borne routière XVIII<sup>e</sup> siècle

à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle

et de la rue Saint-François.

Au fond, l'entrée de la ferme.

Cliché C. Werny

Notons que les terres de l'ancienne grange monastique de Bernières (1161) dépendaient pour leur part de l'abbaye cistercienne de Vauluisant avant leur affermage à plusieurs familles qui se partageaient 450 hectares au moment de la vente des biens nationaux (3). Les dépendances de la ferme Blanchot comprennent quant à elles en 1921 trois corps de bâtiments, dont une maison d'habitation avec un grenier au-dessus, puis une bergerie et une écurie avec un petit logement de berger qui sert de « couverie, bergerie et vinée », ainsi qu' une grange qui s'étend sur toute la profondeur de la propriété au levant d'une cour centrale, « une belle cour pavée, empierrée » souligne Mme Menu. « Ce vaste bâtiment occupe une surface de 870 m<sup>2</sup> » indique-t-elle. Les massives solives d'une charpente tout à fait remarquable ont permis d'éviter le recours aux poteaux de soutien et de disposer de toute la surface afin d'entreposer là de grandes quantités de paille, principalement destinée aux véhicules de messageries et de transports dont Louis Bonenfant a dressé une description précise dans sa lettre du 3 février 1866 à Gustave Flaubert (4).

maître de Poste Lazare Taupenot (1748-1824) devenu à son tour maître de Poste à Pont-sur-Seine en 1840 et qui épousa Aglaé-Victoire Arnoul, elle-même fille d'un maître de Poste originaire de Provins. Morin se porta acquéreur d'un terrain de 54 ares à l'entrée du faubourg de Troyes qu'il fit aménager en un jardin à l'anglaise (op.cit. p.11) préfigurant le Parc Masson. Sa petite-fille Marie-Luce Lasneret épousa en 1872 Alexandre Vignole, un notaire domicilié à Paris dont la présence est citée dans l'acte de vente de 1921. Les alliances familiales tissées de longue date attestent ainsi de l'importance du faubourg de Troyes dans l'activité des transports depuis les foires médiévales de Champagne, avec une accélération vers 1780 jusqu'à l'extinction de la Poste aux chevaux en 1873.



Nous remercions Mme Menu pour son témoignage assorti d'une archive précieuse pour l'histoire de Nogent-sur-Seine. ■ C.W..



1. C. Werny, *De la roue à la route, histoire de la famille Corbin*, Bulletin n°8, 10/2021.

2. Ch. Wissemberg, R. Lorion, *Bnières, ancienne grange de Vauluisant*, dossier IA10001342, Inventaire-chalons.grandest.fr.

3. A. Roserot, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale*, Langres, 1942, p.163.

4. F. Coudray, *Autour de la Poste aux chevaux de Nogent-sur-Seine*, impr. Renaissance, Troyes, 2022, p. 27.

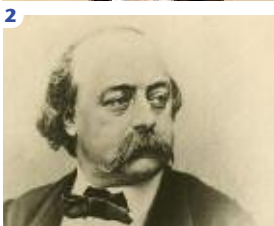
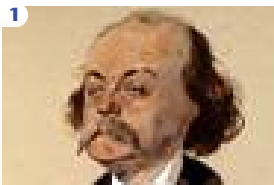
Des familles de cultivateurs et de maîtres de Poste aux chevaux, tels que les Morin-Arnoul et Lasneret-Morin, furent en effet propriétaires des lieux, ces derniers cédant la ferme « le 12 octobre 1893 », détaille Mme Menu. Citons à cet égard François-Lazare Morin (1797-1866), petit-fils du

# Ma relation intime avec *Création d'un buste monumental de l'écrivain*

**Notre association a souvent regretté que les liens de Gustave Flaubert avec le Nogentais soient mal connus. CSVPN s'est donné pour mission, d'affirmer la présence légitime de cet écrivain majeur à Nogent-sur-Seine.**

**Pour ce faire, Didier Rousseau-Navarre a été pressenti par notre association pour créer un buste monumental de l'auteur de *L'Éducation sentimentale*.**

**L'artiste rapporte ici les liens profonds qu'il entretient de longue date avec son sujet.**



**1 - Caricature de G. Flaubert**  
par Giraud vers 1850.  
© Tous droits réservés

**2 - Portrait photographique**  
par Nadar vers 1870.  
© Tous droits réservés

**3 - Bronze de Flaubert stylisé**  
Création de Didier Rousseau-Navarre  
Cliché de F. Marck

**4 - Dévoilement d'une des études préalables.**

Présentation aux membres du bureau de CSVPN.  
Cliché de F. Marck

- 1980 - J'avais 23 ans quand j'ai réalisé mon premier portrait sculpté. C'était un buste de Gustave Flaubert en porcelaine à l'occasion du 100ème anniversaire de sa mort. J'avais à ma disposition seulement deux photographies de caricatures. C'était une initiative personnelle inspirée par le travail de Siméon Kass, journaliste et correspondant du journal Libération Champagne à Villenauxe-la-Grande qui avait écrit une série d'articles très bien documentés.

L'histoire de cet écrivain liée à mon territoire me passionnait et j'appris alors qu'il était venu souvent, non seulement à Nogent-sur-Seine chez son oncle Parain mais aussi à Villenauxe, pour rendre visite à son amie Edma Roger Des Genettes. La maison de cette dame était devenue une maison curiale et je la connaissais pour y avoir, dans l'enfance, suivi des cours de catéchisme.

Dès lors Gustave m'était devenu familier, non seulement par la lecture de son œuvre romanesque mais aussi parce qu'il a foulé de ses pas des lieux que je connais physiquement. J'étais devenu, comme dans *L'Éducation sentimentale*, Charles Deslauriers venant de Villenauxe, l'ami de Frédéric Moreau alias Gustave Flaubert mais aussi le sculpteur autorisé de familiarités, de connivences avec l'auteur.

Deux bustes existent encore de cette création, l'un acheté par ma bonne amie Madeleine Chassiau avec qui j'étudiais non seulement l'Espéranto mais aussi la littérature et l'autre par le cinéaste Marcel Hanoun, tous deux défunts.

**41 ans plus tard - Le 21 janvier 2022**, l'association CSVPN me contacte pour me demander de réaliser un buste de Gustave Flaubert.. Cette demande a déclenché en moi un enthousiasme immédiat. Ce n'était pas tant l'idée de réaliser une commande qui m'enthousiasmait que la joie de retrouver Gustave et d'avoir une nouvelle aventure émotionnelle avec lui.

Je savais déjà que ça ne serait pas une commande ordinaire parce que je me sentais appelé non seulement en tant qu'artiste dans la légitimité de réaliser cette œuvre, mais surtout en tant que familier de Gustave. Je n'ai pas attendu de finaliser les détails du contrat ni d'avoir reçu les devis pour les différents intervenants que je m'étais mis à travailler aussitôt à la réalisation d'études en terre.

Quatre mois plus tard j'ai reçu à l'atelier un groupe de l'association commanditaire afin d'orienter mon travail en fonction de leur attente. J'avais réalisé une quinzaine d'études et j'en ai montré 10.

Il y avait une étude de Flaubert stylisée résolument contemporaine destinée à montrer la possibilité d'une œuvre interactive où le public peut faire partie de l'œuvre en faisant un selfie, il était réduit à une moitié de visage avec l'œil, le nez, la moustache et le nœud papillon. Les autres propositions étaient plus classiques dans des postures et



des intentions différentes, tantôt avec les bras et les mains occupées à tenir un drapeau ou une plume sur le papier ou dans le célèbre encrier- grenouille ; tantôt sans bras la tête chauve ou le cheveu hirsute et aussi le buste classique avec tous les attributs de sa classe sociale bien mis et posé. Le public était hésitant mais j'entendais les remarques et les souhaits des uns et des autres et cela me renseignait sur les attentes communes qui pouvaient faire consensus.

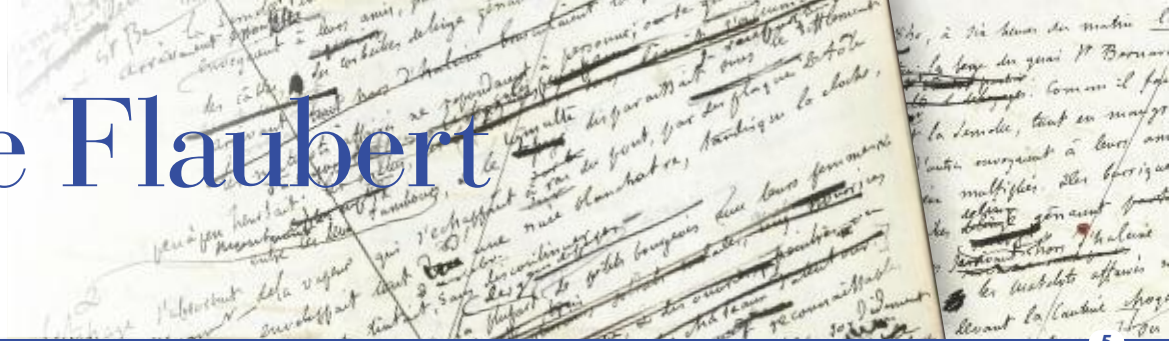
La taille grandeur nature qui avait été envisagée au départ du projet a été débattue à ce moment-là et il a été décidé de réaliser une œuvre plus grande que le projet initial, soit un véritable monument plutôt qu'une œuvre intimiste.



J'ai donc entrepris de réaliser d'abord la tête dans sa taille définitive ce qui a occasionné une nouvelle visite d'atelier où l'accord pour la taille a été entériné, ainsi que la posture d'un buste de forme classique. J'ai gardé la liberté de réaliser une œuvre personnelle.



# Gustave Flaubert



## 5 - Manuscrit de la première page de L'Éducation sentimentale

Flaubert en écrivit plus de trente versions.  
©BnF.

Lorsque tout le monde fut parti, je me suis dit : ça y est ! « Tu dois réaliser le buste monumental d'un personnage monumental et écrivain monumental, voici la tâche et tu as un an et demi pour rendre ta copie ! »

que socialement. Il en parlait volontiers dans sa correspondance avec ses intimes en utilisant par métonymies des noms d'animaux les moins flatteurs en se décrivant comme un ours, une baleine, un chameau, un bœuf, un paresseux, une huître etc...



## 6 - Copie en plâtre de l'original en terre

Cliché de F. Marck



J'ai repensé alors le projet comme une sculpture qui pouvait raconter une histoire plutôt qu'un éloge académique classique. Pour nourrir mon travail j'ai repris la lecture de l'œuvre romanesque puis la correspondance de Gustave. Mon atelier est devenu alors un cabinet d'artiste psychanalyste avec pour seul patient Flaubert lui-même que j'ai invité souvent en prosopopée pour échanger avec lui ma vision de sa posture sociale, affective, sentimentale. Il a dû se livrer intimement mais des querelles ont vite éclaté dans le huis clos de l'atelier. D'abord quand je l'ai enveloppé d'un voile pour évoquer le Zaïmph, ce voile sacré de Tanit qui rend invisible dans son roman Salammbô, l'idée de voile pour mieux dévoiler la personnalité de l'écrivain et la richesse de foisonnement des références historiques, la théâtralisation de la forme pour évoquer le fonds !

C'est ce Flaubert là que j'ai modelé, un Flaubert de façade, bourgeois dandy, écrivain reconnu et un Gustave de dos avec ce bestiaire estompé, caché, un Gustave pétri de ses désirs libidineux et de fantomatiques blessures dans le corps. Bien sûr cela n'est pas visible d'emblée, pourtant dix-huit bestioles cohabitent dans le dos du personnage. Tout ce qu'on peut dire de vous, dans votre dos, Flaubert s'en moque même si vous le publiez sur Facebook, Instagram ou Tik Tok. Cela me tenait à cœur de montrer qu'il a pu critiquer la société de son temps sans complaisance et se l'appliquer à lui-même. Flaubert était un personnage qui cachait une personne qu'on appelait Gustave.

Il a bien fallu s'arrêter à un moment, certes les artistes ont la liberté de décider quand ils souhaitent accoucher de leurs bébés cependant c'est souvent un déchirement. Nombre de visiteurs ont vu le buste original en terre à l'atelier et ont été saisis par la force, la justesse et la singularité de cette œuvre. Cela m'a conforté dans le sentiment d'aboutissement. Il était temps de passer à la suite.

## 7 - Dos de l'original en terre

Détail du bestiaire au dos de l'œuvre :  
Ces figures sont des métaphores utilisées par Flaubert pour illustrer ses états d'âme dont : le chameau, la patte d'ours, l'aigle, le crapaud, l'huître, le porc-épic ou le hérisson, le sphinx, le pou, etc.  
Cliché de F. Marck

## 8 et 9 - Essai de positionnement du plâtre

devant la maison Parain.  
Cliché de F. Marck

- Non ! me disait-il je ne veux pas de cette mièvrerie et j'ai toujours détesté me faire portraiturer, je veux du viril !

- Soit lui ai-je répondu, tu seras viril et fort en apparence mais je montrerai tes fragilités, celles qui rebutaient la société de ton temps, parce que c'est cela qui te rendra humain et accessible à mes contemporains !

Gustave avait de toute façon une image sans complaisance de sa personne, tant physiquement



## Le passage de l'original en terre à sa copie en plâtre

Un moulage de l'original en terre m'a permis d'obtenir un exemplaire en plâtre. Ce plâtre retouché est transportable et il est destiné à conserver une copie qui servira de modèle pour les retouches







tout au long du processus de fabrication jusqu'au bronze final.

**Le 18 mai 2022, Essai de mise en place.**

Ce buste grandeur réelle a permis de faire des essais sur place pour déterminer son positionnement et la taille du socle à prévoir dans le petit jardin au bout de la rue de l'étape au vin, à l'angle de la rue Gustave Flaubert. Avec un petit groupe de personnes de l'association, nous avons pu nous rendre compte de la réalité de cette œuvre en place et nous projeter sur la perception qu'en auront les passants.

**Le 25 mai Livraison du moule et de l'exemplaire en plâtre à la fonderie Susse**

**Le 19 juillet à la fonderie Susse :**

Je découvre ma sculpture en cire. Il fait très chaud à l'extérieur, dans l'atelier la clim tourne doucement pour que le flux d'air ne fasse pas trop vaciller la flamme du réchaud qui doit faire fondre la cire dans la casserole.

Je suis devant mon Flaubert comme devant un patient qu'on prépare pour une grande opération. Dans cette étape, je peux contrôler la présence et la pertinence de mes intentions.



Cette opération de retouche de la cire consiste dans l'effacement des traces de coutures que laissent les jonctions des différentes parties du moule et aussi le bouchage d'éventuels petits accidents, de bulles, de manques. Il est encore temps d'accentuer un creux ici, de lisser, d'effacer ou de créer des effets de matière en utilisant un fer chaud qui permet de fondre la cire en utilisant le doigt trempé dans l'essence pour adoucir une griffure, une courbe. La cire, c'est le dernier état de l'œuvre modelé, dernier moment de liberté où les contraintes sont encore faciles à gérer, juste avant la transformation en bronze.

J'ai ainsi pu m'assurer que le modelé gardait sa force

et sa nervosité malgré les grands aplats, que les contrastes de traitements étaient bien visibles de loin pour que la lumière les souligne, les accentue dans l'esprit impressionniste, c'est ce que j'avais voulu et pensé comme cohérent avec l'époque de l'Éducation sentimentale.

A ma suite les praticiens de la fonderie ont réalisé les opérations pour préparer la cire pour la fonte en bronze. D'abord en plaçant des événements en cire, sorte de réseau de veines et artères en cire soudées entre elles au modèle pour permettre la circulation et l'échappement homogène des gaz vers l'extérieur lors de la coulée du bronze. Puis on applique sur le modèle de la terre réfractaire très fine qui épouse la géographie de la surface dans les moindres détails puisque même une empreinte digitale sera visible. Puis par-dessus on procède à la réalisation du moule de potée suffisamment épais et solide pour soutenir et éviter les fuites ou déformations éventuelles de métal. On met l'ensemble à sécher en chauffant à basse température pour fondre la cire puis on cuit ce moule afin qu'il se solidifie et durcisse. Le moule est encore chaud lorsqu'on verse dedans le bronze fondu à plus de 1000°. Ensuite on laisse refroidir la masse plusieurs jours pour une œuvre aussi monumentale.

Lorsque le moule est refroidi il faut le casser pour dégager l'œuvre de la masse de terre cuite, c'est le décochage. L'œuvre dégagée il faut couper tous les événements encore attachés au métal, la nettoyer pour ôter toute trace de terre puis vient le moment de la ciselure qui consiste dans l'ébarbage le ponçage et l'effacement de quelques défauts pour lesquels le repentir est encore possible sous ma conduite.

Voici que la sculpture en bronze brut et doré est prête pour la patine, cette étape a fait l'objet de discussions sur place avec les gens de la fonderie qui m'ont convaincu de préférer le marron en grade sombre et transparences, avec des glacis qui permettent à la lumière de flirter avec le modelé impressionniste. 17 octobre je suis invité à vérifier le travail de patine achevé. Je suis ému, Le résultat est beau, les gens de la fonderie sont fiers de cette œuvre, leur enthousiasme me pénètre alors, mais l'œuvre est terminée et cela me laisse dans un état de frustration parce qu'elle s'émancipe de ma relation avec Flaubert, je perds mon objet transitionnel, elle vit désormais sa vie sans mes mains, elle me prive de notre intimité pour gagner sa notoriété et sa place dans le monde, c'est ainsi.

Le buste sera fixé sur un socle carré en pierre dite de Semond. Gustave Flaubert retrouve enfin le jardin de la maison de l'oncle Parain, le regard bienveillant au-dessus des contingences humaines.

Puisse cette œuvre inviter les passants à l'éducation littéraire et l'éducation sentimentale. ■ D.R.-N.

1 - Flaubert en cire

2 - Le moule de potée

3 - La coulée Flaubert

4 - Le bronze avant la patine

5 - L'œuvre terminée

Didier Rousseau-Navarre,  
au centre, avec Hubert Lacroix,  
Directeur de la fonderie Susse  
et Manuel Deletre,  
Directeur technique.





# La famille Ponce

*Trois siècles d'horticulture nogentaise*

**Francis Coudray après nous avoir fait découvrir, au fil des bulletins, des métiers qui ont fait ou font encore la renommée du Nogentais – je pense aux facteurs d'orgues (n°10), aux ferronniers-serruriers (n°8), aux malteurs (n°9) et bien d'autres, nous parle ici d'horticulture en retraçant l'histoire de la famille Ponce. Nogent la bucolique baignée par la Seine, Nogent fière de son passé mais également Nogent l'industrielle riche de ses activités.**



1 - Serre de la Sté Banry

© Tous droits réservés

2 - Maria et Émile Ponce

© Collection privée

3 - Établissement Ponce et Fils

Serres horticoles.

7, rue des Cordiers,

à Nogent-sur-Seine

Carte postale ancienne © Coll. privée

L'importance de l'entreprise horticole et la diversité de ses activités peuvent la conduire vers d'autres spécificités telles la création et la production de semences, de végétaux rares, voire la mise en œuvre de nouvelles formes de culture : raisonnée, durable, permaculture... basées sur la science des végétaux : la botanique.

L'horticulture, comme de nombreux métiers, a ses hommes illustres dont les noms sont passés à la postérité. Nous pouvons citer : Pierre Andrieux (1713-1779), botaniste de Louis XV, Henry de Vilmorin (1843-1899), Charles Truffaut (1795-1865), Séraphin Mottet (1867-1930) et plus près de nous : les rosiéristes Georges Delbard, Francis Meilland (1), le journaliste Marc Menessier etc... la liste pourrait être bien plus longue. N'oublions pas, toutefois, le troyen Charles Baltet (1830-1908) dont la notoriété fut nationale et dont les descendants actuels constituent la 13ème génération de cette famille de pépiniéristes. Avec son frère, Ernest, il fut le créateur d'une centaine de variétés de poires et pommes dont la fameuse poire docteur Jules Guyot et l'excellente pomme Transparente de Croncels. Il consacra de nombreux ouvrages aux arbres fruitiers, à la viticulture et d'une façon plus générale à l'horticulture. Un boulevard, à Troyes, porte son nom.

## ORIGINE DE LA FAMILLE PONCE.

Nos recherches ont confirmé qu'il s'agissait d'une famille installée en Brie et Champagne depuis très longtemps, pour preuve Jean-Edme Ponce, père, né vers 1759. Il épousa Marie-Anne Berthelin. Ils eurent plusieurs enfants dont Victor Nicolas Neuville Ponce qui, marié en 1809 à Léchelle (77) à Henriette Sophie Philippon eut, à son tour, un fils Victor Alexandre Ponce, berger. Ce dernier épousa Eudoxie Caillat. De cette union naîtra Jean Alexandre Ponce, manouvrier, marié à Saint-Hilliers (77) en 1854 à Alexandrine Adèle Duchesne. Tous deux décédèrent à Nogent-sur-Seine respectivement en 1900 et 1906. Lui est dit alors « horticulteur » : Première allusion à Nogent-sur-Seine et à l'horticulture. Leur fils Joseph Alexandre 1859-1883 était « honorablement connu » dans le Nogentais. Mais nous allons plus loin parler de Jean Alexandre et de Joseph Alexandre qui sont, en quelque sorte, les créateurs de l'entreprise objet de cette communication.

## LA LIGNÉE D'HORTICULTEURS PONCE À NOGENT-SUR-SEINE.

**Jean Alexandre Ponce** (1833-1900). Arrivé à Nogent en 1870, on peut dire qu'il a été le père de l'entreprise éponyme qu'il dirigea de 1870 à 1884. En décembre 1889, ses qualités de jardinier-horticulteur, son « Mémoire relatif à la gelée de l'hiver 1879-1880 » lui valurent un diplôme d'honneur avec prix.

**Joseph Alexandre Ponce** (1856-1933). Il eut successivement pour épouse Marguerite Drouin (1851-1893), Appoline Prunier (1861-1920) et enfin Denise Dehud (mariage célébré à Nogent en 1921). Officier du Mérite agricole, succédant à son père (Jean Alexandre), il dirigea, à son tour, l'entreprise familiale de 1884 à 1911. Soldat à la 3ème compagnie, 6ème Régiment du génie à Arras, il fut secrétaire de la société d'horticulture de Nogent et membre de la commission pour l'organisation de l'exposition horticole à Nogent en 1893. C'est lui qui acquit le site de la rue des Cordiers (aujourd'hui rue Jean Jaurès) que l'on évoquera plus loin.



**Alexandre Émile Ponce** (1885-1927). Fils de la première épouse de Joseph Alexandre, chevalier du Mérite agricole, prit les rênes de l'entreprise à la suite de son père. Il épousa en 1892 Maria-Louise Chaumel. Cette dernière, veuve en 1927, poursuivit l'activité horticole et épousa, en secondes noces, en 1929, André Alfred Bertrand horticulteur. Alexandre Émile fut adjudant au 9ème Régiment de cuirassiers (classe 1905, recrutement de Troyes), médaillé militaire, croix de guerre avec palme, citations. Il était libre penseur (2). Il devint capitaine, chef de corps des sapeurs-pompiers de 1920 à son trépas. En 1927, ses funérailles furent célébrées en présence de nombreuses personnalités et beaucoup de Nogentais.

Il eut deux fils, Jean-Paul et Émile-Alexandre-Paul (1911-1968) pépiniériste à Villiers-aux-Choux. La pépinière était située dans la rue éponyme entre l'hôtel et la plage, aujourd'hui Le Beau Rivage et le Cercle d'Aviron. Elle se prolongeait jusqu'à la Seine. Son activité cessa vers 1950.

**Jean-Paul Ponce** (1914-1980). Il épousa Élisabeth-Juliette Lahouillera, laquelle se consacra avec ténacité également à l'horticulture.

**Janine Ponce.** Elle succéda à ses parents (Jean-Paul et Elisa) et épousa **Michel Banry** en 1959. Ils eurent trois enfants : Pascal, Didier et Karine.

**Pascal** est aujourd'hui retraité tandis que **Didier** est président.

**Erwann**, fils de Didier, directeur général, représentant donc la septième génération depuis Jean Alexandre Ponce (1870), poursuit la belle « aventure » vécue par ses parents, grands-parents et aïeux à la tête de la SAS Banry créée en 1985, Banry Père et Fils.



1 - Buste de Michel Banry

Coll. privée © Tous droits réservés

## 2 - La famille Banry

De gauche à droite :

Pascal, Jeanine, Erwann,

Michel et Didier.

© Collection privée



## LES RÉCOMPENSES.

Elles furent nombreuses, reconnaissance de la qualité du travail et du professionnalisme de l'entreprise. Elle obtint, au fil du temps, plus de 80 récompenses dont certaines prestigieuses comme lors des expositions universelles de 1900 et 1904.

Voici ce que nous avons pu lire, dans différents journaux de l'époque. 1904, Nogent, « Prix d'honneur à Ponce Fils.... Médaille d'or pour les établissements Ponce..... qui ont pris une importance considérable avec une culture intensive et la production de plantes par milliers... »

1908, exposition de chrysanthèmes, Émile Ponce reçoit la « Médaille d'or, Grand modèle, avec une prime de 80 Francs ».

## L'ENTREPRISE PONCE.

En 1870, Jean Alexandre Ponce et son épouse s'installèrent dans notre ville comme jardiniers, route de Villenauxe (3), non loin de la laiterie. Plus tard, nous les retrouvons 8 rue de Villiers-aux-Choux, où ils logèrent après la Grande guerre avant que l'un de leurs petits fils ne s'y établisse par la suite (voir précédemment Emile-Alexandre-Paul)

L'installation rue des Cordiers permit à l'entreprise de prospérer. Elle se développa rapidement. C'est d'ailleurs encore aujourd'hui le siège de la société. Spécialisée dans la culture des cyclamens et rosiers, elle fournissait également des arbres fruitiers et ornementaux ainsi que diverses plantes. Comme déjà évoqué, elle mérita vite des honneurs et récompenses et se fit remarquer jusqu'à Saint-Louis aux Etats-Unis (4).

Le site de la rue des Cordiers provenait des dames Fayolle et Denis, nées Coulon (5). Ce bien fut acheté par Joseph-Alexandre Ponce. C'était un jardin de 11 ares, planté d'arbres fruitiers, d'une treille en plein rapport avec, d'une part, au fond de la propriété, une maison comportant trois chambres, grenier, écuries de chaque côté et d'autre part un pavillon sur rue avec hangar.

Par d'autres acquisitions, la superficie fut portée à 40 ares ; des serres et châssis nécessaires aux cultures florales furent mis en place par la famille Ponce qui employait un ou deux ouvriers (6). Les serres étaient semi enterrées, protégées du soleil d'été trop ardent, par des paillasons et, du gel hivernal par des poêles à bois et charbon. De nos jours, l'évolution des techniques a amené le remplacement des anciennes serres par un bâtiment comportant une vaste salle d'exposition et de vente de fleurs en pots et d'un autre, là où se trouvait une écurie dont la charpente a été conservée, pour celles coupées et les compositions. Cette écurie abrita un cheval qui, attelé à une charrette, permettait, entre autres, le transport des végétaux, le jour de marché à Romilly. Les Nogentais de nos jours apprécient cet espace face au collège, non loin du centre-ville, dans lequel depuis 25 ans, un accueil chaleureux, compétent est prodigué par Isabelle. La maison d'origine fut démolie avant la guerre 39/45 et remplacée par une autre que l'on peut voir au fond de la cour transformée en parking.

Outre le site des Cordiers, d'autres terrains furent acquis par Emile Ponce en 1921, 1922 pour 77 ares aux lieux-dits : Saint-Roch, Georgette, Cardinal.

En 1985, des serres et un immense magasin dédié à l'horticulture sont édifiés au Mériot, commune proche de Nogent.





### 3 - Les Serres du Mériot

Vue aérienne

Coll. privée © Tous droits réservés

## LA SOCIÉTÉ BANRY-PONCE.

Au Mériot, sur un terrain de 5 hectares, longeant la D619 (ex RN19), on trouve un grand parking, une jardinerie, des bureaux, de vastes serres couvrant près de 40 000 m<sup>2</sup> dans lesquelles sont principalement cultivés géraniums, hortensias, cyclamens, chrysanthèmes et autres, poinsettias, pensées... La culture de ces plantes exige plusieurs étapes successives de travaux pour les mener à leur floraison afin qu'elles puissent être vendues tant aux particuliers qu'aux distributeurs floraux répartis dans plusieurs régions. Cette activité nécessite, bien sûr, un personnel conséquent, plus de 80 personnes : administratifs, chefs d'équipes, ouvriers jardiniers,...

Michel Banry. Fils de cultivateur, après son service militaire dont une partie effectuée pendant la guerre d'Algérie, il revint à Nogent où il épousa Janine Ponce. Sa persévérance, ses lectures « professionnelles », des voyages, des rencontres et échanges avec des spécialistes de la botanique mais surtout sa volonté tenace, lui permirent de devenir, à son tour, un « expert ». Aujourd'hui, l'une de ses fiertés, comme il dit, c'est de constater la réussite de certains des apprentis qu'il embaucha : Pierre Sageon, Jean-Claude Julien,.....

En 1960, Michel Banry et son épouse ouvrirent un magasin, rue des Ponts, à côté du Bellevue, dans l'ancienne boutique de l'entreprise de peinture Ancel. En 1963, il acheta, rue des Capucins, le site des horticulteurs Guoderowski, successeurs de Louis Dagneau lui-même successeur de Georges Valade qui a été vraisemblablement le premier horticulteur en ce lieu. C'est en 1975, qu'il s'investit, avec son épouse, sur le site « historique » Ponce, rue Jean Jaurès (rue des Cordiers) à la suite de ses beaux-parents. Officier du Mérite agricole, Michel Banry s'est par ailleurs largement impliqué dans la vie de la cité. Rappelons qu'il a présidé plusieurs associations avec passion et détermination : l'Amicale des anciens combattants d'Afrique du Nord, l'Entente Sportive Nogentaise (ESN devenue FCN), l'Amicale des Commerçants et Artisans de Nogent, le Rotary club, ... Il fut conseiller municipal de 1971 à 1977.

## 150 ANS D'HORTICULTURE, DE NOGENT-SUR-SEINE AU MÉRIOT.

En cette année 2023, l'avenir appartient à ceux qui s'y emploient, les Banry-Ponce en font partie et sont toujours aux commandes de la société qui a vu le jour sous le second Empire.

Un paysan travailleur, courageux, entreprenant fonda une entreprise que ses héritiers successifs, l'imitant, continuèrent à faire prospérer en portant bien haut les valeurs de leur profession.

Il semblerait que l'entreprise Banry-Ponce soit l'une des plus anciennes, voire la plus ancienne du Nogentais. Un beau chemin qui ne demande qu'à être prolongé même si, après la fermeture du site historique nogentais, la déception et les regrets teintés de nostalgie sont bien réels. ■ F.C.

1- Meilland-Richardier a créé dernièrement la rose Camille Claudel. Dans le catalogue, on peut lire : « de magnifiques roses blanc nacré très romantiques qui contrastent avec le parfum intense et anisé qui s'en dégage. Un bel hommage à la célèbre et passionnée sculptrice... »

2- Voir l'Echo Nogentais du 3 septembre 1927 qui relate longuement ses obsèques.

3- La suppression du passage à niveau à l'extrémité de la route de Villenauxe permettant le franchissement de la voie ferrée Paris-Bâle obligea à la construction d'une passerelle vélos, piétons et à la création de l'avenue Beauregard pour les véhicules

4- U.S.A.1904 Saint-Louis. 2 615 exposants dont 97 collectivités participent à l'exposition universelle qui se déroule en même temps que les jeux olympiques et la commémoration de l'achat de la Louisiane à la France. A cette occasion, l'horticulteur nogentais Ponce est récompensé par une médaille d'argent pour la présentation de rosiers. Il l'avait déjà été (médaille de bronze) en 1901, à Paris, également pour des rosiers mais aussi pour des cyclamens.

5- Les dames Fayolle et Denis avaient hérité de cette propriété de René Coulon. Parmi les propriétaires antérieurs on relève qu'elle avait appartenu à madame Benjamin (1839, acte Dubois, notaire) sœur de l'épouse du docteur Olive.

6- 1906. On peut citer François Clénot et Georges Roulet.

# La vie de l'Association

▲ **A.G. 2022 de l'association**  
Cliché G. Ancelin.

## BILAN DES ACTIONS DU 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2022

### UNE FIN de L'ANNEE 2022 DENSE

Les membres du bureau de CSVPN aidés par des adhérents qu'il faut remercier chaleureusement n'ont pas ménagé leurs efforts.

Ce fut, dans un ordre chronologique, notre **participation au forum des associations** à l'agora Michel Baroin puis, au Pavillon Henri IV, à **deux expositions** : l'une « l'église Saint-Laurent, 600 ans d'histoire » organisée par la ville : l'autre « nouveaux regards sur notre patrimoine » organisée par l'OTNSV.

Moment attendu depuis quatre ans, **CSVPN a assisté le 22 octobre au baptême de la rose Camille Claudel** en présence de sa créatrice, l'entreprise Meilland-Richardier représentée par Matthias Meilland, de Reine Marie Paris, petite nièce de la sculptrice, à l'initiative du projet ainsi qu'à la plantation de rosiers dans le parc du musée Dubois Boucher.

Le jour de la foire Saint-Simon (dim. 23 octobre) s'est tenu **notre 3ème salon des vieux papiers** qui, comme les deux premiers, a attiré curieux, collectionneurs dans une ambiance conviviale.



▲ **Exposition au Pavillon Henri IV**  
Cliché G. Ancelin.



▲ **Baptême de la rose Camille Claudel** - Cliché G. Ancelin

▲ **À l'Agora Michel Baroin, 3e salon des vieux papiers**  
Cliché G. Ancelin.



« Le soleil frappait la cascade ; les blocs verdâtres du petit mur où l'eau coulait apparaissaient comme une gaze d'argent se déroulant toujours. Une longue barre d'écume rejaillissait au pied en cadence. Cela formait ensuite des bouillonnements, des tourbillons, mille courants opposés, et qui finissaient par se confondre en une seule nappe limpide ».

G. Flaubert - L'ÉDUCATION SENTIMENTALE



▲ **Le Pont vert**  
Carte postale ancienne. Coll. privée.

### Vue de Nogent-sur-Seine

Le Livon, par Joseph Vernet.

Musée de Nogent-sur-Seine

© Cliché Ville de Nogent-sur-Seine



## VIGILANCE

## LE DÉVERSOIR DU LIVON

L'ouvrage hydraulique actuel avec sa passerelle permettant l'accès à l'île Olive, vieillissant, doit être démolé. Un barrage neuf sera construit à sa place. Les travaux sont indispensables ne serait-ce que pour des raisons de sécurité. CSVPN, invitée par la ville (ce dont nous la remercions), a participé à la réunion de présentation des plans et esquisses de l'ouvrage envisagé. A cette occasion nous avons insisté sur l'extrême vigilance dont tous nous devons faire preuve afin que la réalisation à venir soit à la hauteur de ce que représente le Livon pour notre cité. « C'est en quelque sorte notre tour Eiffel à la différence avec celle-ci que la chute d'eau du Livon est bien antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle ».

Grâce à des estampes anciennes, à l'un des deux tableaux peints par Joseph Vernet, à la demande de Jean de Boullongne, comte de Nogent, aux nombreuses cartes postales éditées par Georges Lacoste, à la description du Livon faite par Gustave Flaubert dans l'Education sentimentale, on constate que le lieu, au fil des siècles, n'a pas ou peu changé. Ce constat nous montre le chemin : **faire en sorte que les travaux envisagés, indispensables, impactent le moins possible des paysages auxquels nous sommes très attachés, autochtones ou visiteurs découvrant le site.**

Les plus anciens se souviennent certainement des regrets qui ont suivi, vers les années 1955-60, la destruction du pittoresque Pont Vert,

## POINT SUR DEUX NOUVEAUX PROJETS

### L'installation d'un lustre dans le théâtre municipal

CSVPN a étudié les propositions de Mr. Ull, architecte du patrimoine (Eurl Eric Pallot architectes) et, en accord avec la ville de Nogent, a retenu des démarches différentes pour les deux projets : « [...] le théâtre est un bâtiment communal. La ville entend rester maître d'ouvrage, ce qui se comprend. CSVPN s'est engagée auprès de la ville [...] à une participation correspondant au seul coût du lustre [...] ». Calendrier envisagé : automne 2023 (sous réserve de l'obtention des financements).



### La restauration, la mise en valeur du pignon de la chapelle Saint-Vinebault, rue de la Pêcherie.

CSVPN sera maître d'ouvrage et c'est donc l'association qui signera le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Eurl Eric Pallot architectes. La propriétaire des lieux a été séduite par le projet et a donné son accord.

Calendrier envisagé : été 2024 pour la chapelle (sous réserve de l'obtention des financements).



à l'ossature de bois si caractéristique, enjambant la noue Bout-de-Villain, Ancienne Route de Villenaux. Des regrets, oui, mais trop tard, après le fait accompli irrémédiable. Cet exemple peut nous servir de leçon. Nous aborderons ce sujet lors de l'AG prochaine et suggérerons qu'une maquette qui donnerait une vision plus réaliste de ce qui est prévu soit réalisée par le maître d'œuvre. Et oui, nous tenons à nos rochers brisant le courant, émergeant de l'écume, à ce tapis d'eau sans cesse en mouvement, à cette ligne blanche barrant l'horizon.

**Affaire à suivre sérieusement, sereinement dans un esprit responsable et constructif.**





**Bonne nouvelle** La réédition du bronze *Au But !*

« Labellisée « Terre de Jeux 2024 » et « Centre de préparation aux Jeux 2024 » pour l'accueil d'équipes internationales, l'Aube prépare activement les prochains Jeux olympiques. Outre son investissement dans les équipements sportifs, au premier rang desquels le Complexe international multisports et escalade (Cime) sur la Technopole de l'Aube en Champagne, mais aussi la salle de combat de Nogent-sur-Seine, le Département contribue par ailleurs à l'Olympiade culturelle portée par le ministère de la Culture. C'est dans ce cadre qu'il a entrepris la réalisation d'une nouvelle fonte du groupe sculpté *Au but !* d'Alfred Boucher (1850-1934).



Ce groupe de trois coureurs à pied, saisis en plein effort, a connu dès l'origine un très grand succès. Primé au Salon de Paris de 1886, puis à l'Exposition Universelle de 1889, l'œuvre exprime le goût de l'époque pour l'Antiquité et l'Olympisme renaissant.

Sa version la plus connue, installée dans les jardins du Luxembourg, à Paris, a malheureusement été fondue pendant l'Occupation. Ne subsistent donc aujourd'hui en France que des exemplaires de petite taille, ainsi que le plâtre original acquis par l'État dès 1886, et déposé l'année suivante au Musée des beaux-arts et d'archéologie de Troyes. C'est à partir de ce plâtre, propriété du Centre national des arts plastiques, que le Département a entrepris son projet de refonte.

Une fois refondue, *Au but !* trouvera tout naturellement sa place sur le parvis de la Cime, haut-lieu du sport dans notre département. Rendez-vous en 2024 pour le découvrir. » (Philippe Pichery)

Remercions Philippe Pichery, Président du Conseil départemental de l'Aube, qui, par ce texte, confirme l'engagement du Conseil départemental quant à la réédition du bronze Au but. La promesse qu'il a faite à Gérard Ancelin, dans son bureau, le 27 juillet 2020 sera tenue. Il avait été évoqué aussi, lors de cet entretien « fondateur », la possibilité pour CSVPN de profiter de l'opportunité afin qu'un deuxième exemplaire de l'œuvre soit réalisé et installé à Nogent. Depuis, l'idée a fait son chemin et pourrait se concrétiser en 2024, année olympique, puisque reprise à son compte par la ville de Nogent labellisée « Terre de jeux ». Affaire à suivre mais nous pouvons, à ce jour, être raisonnablement optimistes. Jacques Piette conservateur honoraire, auteur du catalogue raisonné, Alfred Boucher, l'œuvre sculptée, nous en dira plus sur cette œuvre emblématique dans le bulletin n° 12. Patience donc !

**Au But !**  
Réduction dans le jardin de La Roche, à Paris.  
© Cliché L'Est-Éclair

ERRATUM DU N°10  
Dans l'article consacré à la « Genèse de l'archéologie dans le Nogentais », en haut de la page 8, deuxième colonne, 1ère ligne, ce n'est pas XV<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup>, mais bien XIV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> avant notre ère (datation de la nécropole du Bronze final du site de Frécul).

**13 MAI 2023**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CSVPN**

Ordre du jour : rapport moral ; rapport d'activité ; bilan financier ; projet de budget ; visite de la Cité du vitrail à Troyes ; thème de conférence ; le point sur les projets en cours ; renouvellement du 3ème tiers des membres du bureau (sont renouvelables : Christel Werny, Pierre Mathy, Olivier Linard, Vincent Tillet, tous les quatre candidats) ; refonte des ateliers : nouveaux périmètres de compétence, suppressions, créations ; questions diverses.  
Possibilité de donner pouvoir.

**AGORA MICHEL BAROUIN**  
**32 av. Saint-Roch à Nogent-sur-Seine**  
**14 h 30**

**10 JUIN 2023**  
**VISITE DE LA CITÉ DU VITRAIL**  
**RÉSERVÉE AUX MEMBRES DE CSVPN**



Visite de groupe assurée par une médiatrice de la Cité. Modalités d'inscription sur la fiche jointe à ce bulletin. Rendez-vous à 10h15 sur place. Covoiturage recommandé. Verre de l'amitié à l'issue de la visite dans la salle de réception de la Cité du Vitrail

**CITÉ DU VITRAIL**  
**Hôtel-Dieu-le-Comte, 31 Quai des Comtes de Champagne - TROYES**  
**10 h 30**

**6 AOÛT 2023**  
**BROCANTE CSVPN**

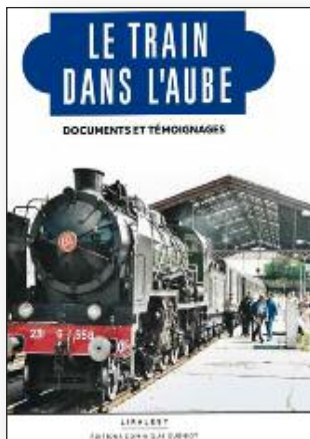
Modalités d'inscription au dos

**26 NOVEMBRE 2023**  
**SALON DES VIEUX PAPIERS**  
Modalités d'inscription au dos

*La vitrine du libraire*

Le train dans l'Aube est, après l'Histoire du chemin de fer dans l'Aube et ses environs (2002) et les 100 Gares de l'Aube (2005), le troisième et dernier ouvrage de Guy Capet consacré à ce moyen de locomotion dans un département qu'il a sillonné... Avec plus de 250 photos ou cartes postales sélectionnées, visiblement, le sujet intéresse ! Outre la grande histoire du train dans l'Aube, vous y découvrirez celle de nombreux Auboisi qui furent cheminots, combattants ou simples usagers.  
*Guy Capet est journaliste honoraire et membre de la Société académique de l'Aube.*

**189 pages. Prix 30 €**  
**LE TRAIN DANS L'AUBE**  
Guy Capet  
Liralest  
Éditions Dominique Guéniot



Dans ce 3ème ouvrage de Francis Coudray, la quasi-totalité des rues nogentaises a fait l'objet d'une étude approfondie. Leurs origines, leurs dénominations sont, pour la plupart, expliquées. Lorsqu'elles portent le nom d'un personnage illustre ou simplement connu localement ou encore lorsqu'elles font référence à un lieu précis, on comprend mieux les choix faits au fil du temps. On distingue, à travers les chapitres, les rues qui ont changé de nom (pour certaines plusieurs fois), les rues qui n'existent plus et, bien sûr, les nouvelles rues.

Préface de Jean-Louis Humbert

**160 pages. Prix : 26 €**  
**RUES & COMMERCES DE NOGENT-SUR-SEINE**  
Francis Coudray



Ed. La Renaissance  
10150 Pont-Sainte-Marie

# 5<sup>ème</sup> édition de la **BROCANTE CSVPN** **DIMANCHE 6 AOÛT 2023**

de 8h30 à 17h30



Place de l'église

Pour exposer, pensez dès à présent à réserver un emplacement.

Le prix est toujours de 4€ par mètre linéaire (minimum 2 mètres).

**Pas d'alimentation, d'animaux, de vêtements, ni de puériculture.**

Adressez à M. Pierre Mathy (3, avenue Jean Casimir-Perier 10400 Nogent-sur-Seine) votre demande, accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de CSVPN ainsi que la copie d'une pièce d'identité (R°/N°), avant le 31 juillet.

Pour les professionnels, n° de SIRET ou K Bis de moins de trois mois obligatoires.

Comme lors des quatre premières éditions, le public pourra participer à une tombola (1er lot : une pièce en or !).

## **APPEL AUX DONS**

Afin d'alimenter le stand de CSVPN lors de ces deux manifestations, nous collectons vos dons : bibelots, vases, statuettes, petits meubles, tableaux, gravures, livres anciens et modernes,... qui sont mis en vente au profit des projets de création, sauvegarde et restauration d'éléments du patrimoine nogentais.

Renseignements : 06 11 25 11 00 – 06 33 62 20 83.

## 4<sup>ème</sup> Salon des Vieux papiers

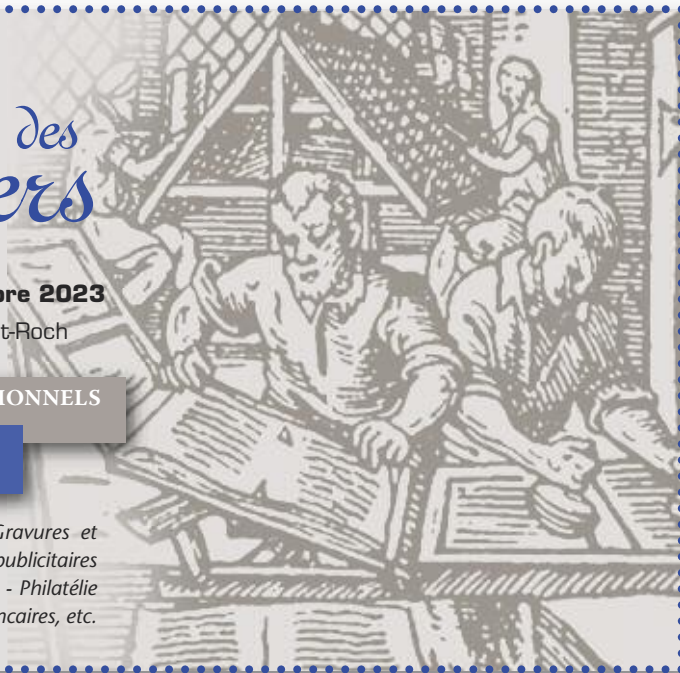
**Nogent-sur-Seine Dimanche 26 novembre 2023**

De 8h30 à 17h30 - Salle Agora 32, av. Saint-Roch

**OUVERT AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS**

Renseignements et réservation  
[linard.olivier@wanadoo.fr](mailto:linard.olivier@wanadoo.fr) ou 06 33 62 20 83

Cartes postales et affiches - Chromos et buvards - Gravures et estampes - Photos anciennes - Documents historiques et publicitaires  
Journaux et revues - Partitions musicales - Livres anciens - Philatélie  
Etiquettes de vins et de fromages - Titres et documents bancaires, etc.



**Connaissance,  
Sauvegarde  
& Valorisation  
des Patrimoines  
du Nogentais**

Association en loi de 1901  
reconnue d'utilité publique

L'association remplit les conditions  
prévues aux articles 200 et 238 du  
Code général des Impôts pour que le  
versement des donateurs ouvre droit  
au bénéfice de la réduction d'impôts.

## **Pour nous contacter - Pour adhérer ou faire adhérer vos amis**

Association CSVPN - 66, avenue Pasteur  
10400 NOGENT-SUR-SEINE

e-mail :  
[gerard.ancelin2@wanadoo.fr](mailto:gerard.ancelin2@wanadoo.fr)

Adhésion individuelle : 20 €  
Adhésion couple : 30 €

À adresser à M. Pierre Mathy  
3, rue Jean Casimir-Perier - 10400 Nogent-sur-Seine

Par chèque à l'ordre de :  
**Association C.S.V.P.N.**

Joindre à votre cotisation :  
- le(s) nom(s) et prénom(s) du ou des adhérents,  
- l'adresse, et, si possible un téléphone et une adresse mail.

Bulletin de l'association n°11 - Avril 2023- Directeur de la publication : Gérard Ancelin  
Mise en page : F. Marck - **Impression La Renaissance 10150 Pont Sainte-Marie**